

développés qui soient, et leur rapatriement au Canada à des fins de développement.

Le Canada dispose de conseillers scientifiques et techniques en poste en Europe, dont la mission est d'aider les entreprises canadiennes et les organismes de recherche à établir des relations à l'étranger. Sept agents de développement technologique sont également en poste en Europe de l'Ouest dans le but d'aider à déterminer quelles sont les technologies recherchées par les entreprises. Un soutien financier est également offert aux entreprises canadiennes dans le cadre du Programme d'apports technologiques (PAT), qui assure la prise en charge d'une partie des frais de déplacement des représentants d'entreprises qui prennent part à des missions afin d'explorer les possibilités de développement ou d'échanges en matière de technologie.

La coopération internationale en matière de sciences et technologie bénéficie des accords généraux entre le Canada, la France, la Belgique et l'Allemagne, qui définissent les cadres de la coopération. Des accords moins formels avec le Royaume-Uni et la Norvège, ainsi que des ententes sectorielles plus limitées en matière de sciences et technologie ont été conclus entre des organismes gouvernementaux, tant au niveau fédéral que provincial, et des organismes correspondants outre-mer.

## Développement des investissements

Les investissements constituent désormais le fer de lance du progrès technologique et des échanges au niveau international. Le projet d'intégration européenne, en particulier, a pavé la voie à toute une série de fusions et d'acquisitions impliquant des entreprises de la CE en quête d'économies d'échelle, et des entreprises canadiennes ainsi que d'autres firmes hors de la CE désirant s'assurer une position stratégique au sein du marché unifié.

Le Canada réagit en multipliant ses initiatives pour accroître ses

investissements dans la CE, en misant sur un avantage déterminant: son accès au marché nord-américain attribuable à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Canada doit faire clairement la preuve aux gens d'affaires européens des avantages qu'il comporte comme lieu d'implantation pouvant servir de pivot pour desservir les marchés nord-américain et mondiaux.

Le Programme d'investissements Horizon Le Monde (PIHLM) vise à aider l'industrie canadienne à tirer profit des nouvelles possibilités d'investissement engendrées par l'intégration économique de l'Europe de l'Ouest. Le programme est conçu précisément pour appuyer des initiatives ciblées de promotion des investissements visant à attirer au Canada des investissements à fort contenu technologique en provenance de cette région.

Le PIHLM donnera priorité aux projets qui répondent aux besoins en investissements des industries canadiennes, qui ciblent des entreprises et marchés spécifiques à l'étranger susceptibles de combler ces besoins, et qui établissent des partenariats entre des entreprises canadiennes et des firmes dotées des moyens pour atteindre ces objectifs. Des sociétés européennes à la recherche d'entreprises canadiennes comme partenaires seraient avisées de participer à des foires commerciales locales; grâce à Horizon Le Monde, le programme des foires commerciales et des missions en Europe d'AECEC a été élargi et amélioré en vue d'accroître le nombre d'entreprises canadiennes actives sur le marché européen.

Le Programme d'aide aux nouveaux exportateurs sur les marchés étrangers (NEXOS) vise à rejoindre les exportateurs dont la présence est nouvelle sur le marché de la CE. Il a pour but de leur communiquer suffisamment d'information sur la façon de faire des affaires sur un marché européen spécifique, leur permettant de prendre une décision avisée sur la meilleure façon d'aborder le marché européen, ou de déterminer s'il est souhaitable d'y poursuivre

des efforts de vente. Les missions de NEXOS comportent normalement la visite d'un important salon européen du commerce spécialisé dans un secteur d'activité particulier.

## Création d'une nouvelle Europe

La création d'un marché unifié n'est bien sûr qu'une étape du

Quarante et un pays et organismes assurent l'actionnariat de la Banque, dont le capital souscrit initial s'élève à 10 milliards d'unités monétaires européennes (Écu), soit 14 milliards de dollars canadiens. Le Canada, dont la participation s'élève à 3,4 %

Le siège de la CE à Bruxelles.



Weinberg Clark / The Image Bank

projet plus vaste qui vise à créer une nouvelle Europe. Non seulement le Canada manifeste un très vif intérêt à l'égard de 1992, mais il est en outre un participant actif en vue de la mise sur pied d'une nouvelle infrastructure économique englobant également l'Europe de l'Est.

Après plus de 18 mois de planification, étape à laquelle le Canada a été largement associé, la rencontre inaugurale (du 15 au 17 avril 1991) du Bureau des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) tenue à Londres, lieu de son siège social, a souligné le début des opérations de l'institution.

La BERD doit favoriser la transformation des économies à planification centrale d'Europe de l'Est en systèmes de marché libre et apporter un soutien au développement du secteur privé dans ces pays.

des actions, se classe au huitième rang pour sa contribution, qui lui assure ainsi un siège au Bureau des gouverneurs.

Plus tôt au cours de l'année, au moment de dévoiler la participation du Canada au sein de la Banque, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, M. Michael H. Wilson, affirmait que «la participation du Canada dans cette banque contribuera à accroître l'accès des entreprises canadiennes aux débouchés dans cette Nouvelle Europe, qui comptera comme une puissance dynamique sur la scène mondiale. En tant que grand pays commerçant, le Canada ne peut se permettre de passer à côté des possibilités suscitées par ces développements». 🍁